

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 9  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mille dix-neuf

le vendredi 29 mars, à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 24 mars 2019

**Étaient présents :** Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT, Jacques GRANGEREAU, Nicolas GETE, Daniel BERTOCCHI, Annick VACELET, Céline PICHON, Alexis MURA, Andgeline OZEREE, Gérard PIANET.

**DATE D’AFFICHAGE**

Le 8 avril 2019

**Étai(en)t excusé(e)(s) :**

**Est désigné Secrétaire de séance :** Jean-Baptiste MÉRILLOT.

Le Maire fait part, à l'Assemblée, du souhait, de Jean-Baptiste MÉRILLOT, d'être remplacé, en tant que Délégué titulaire, au sein de la Communauté de Communes, pour des raisons de santé.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

**Désignation d'un délégué titulaire, au sein du Conseil Communautaire.**

Un candidat est sollicité pour représenter la Commune. Jacques GRANGEREAU, Délégué suppléant renonce à ce poste de Titulaire. Daniel BERTOCCHI se présente en tant que Délégué titulaire, afin de représenter la Commune de Miéry, au sein du Conseil Communautaire.

n° 2019 - 01

- Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil est invité à se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'UNANIMITÉ,

**- DÉCIDE de désigner Daniel BERTOCCHI, comme Délégué titulaire, afin de représenter la Commune au sein de la Communauté de communes, dont elle est membre.**

Ainsi délibéré, les an, mois et jour que dessus,

Le Maire,

  
Jean-Pierre KOËGLER

